3

Monsieur N° 116

Il est bien extraordinaire que les hommes
puissent juger si differament les
mêmes objets, celui des frictions mercurieles observé par les
dragées semble l'effet de la plus grande decadence du
jugement, c'est votre avis Monsieur, il n'est bien
surprenant que ce ne soit pas celui de tous ceux qui te sont
devoués et attachés a l'art de guerir, peut etre qu'en general
on pense d'une maniere uniforme, mais comme j'ai
deja eu l'honneur de vous le marquer, ceux qui auraient
d'excellentes raisons a dire sont retenus par la crainte.
on a fort fait sonner les menaces, que les plus grands
medecins, et chirurgiens de cette ville lors qu'ils sont
consultés, se bornent a ne dire ni bien ni mal du
nouveau remede, ils disent dans les consultations
qu'ils ne le connaissent pas. et en consequence on
donne la prefferance aux frictions.
vous ne m'avez pas dit un mot dans les lettres que vous m'avez
fait l'honneur de m'ecrire que j'en eusse pensé, et je suis
je vous jure comblé de cette uniformité de jugement,
je me flatte que vous ne serez pas faché que je m'en fasse
honneur. et que vous le passerez a mon amour propre.
Je ne cesserai de vous prier Monsieur de lire l'introduction
de mon second volume sur les maux veneriens, et
la suitte jusques a la 42e section, et davantage si vous
le jugez a propos, j'ai lieu de croire que j'ai attaqué
la nouvelle methode avant de l'avoir comme en essai.
et voila je crois ce qui m'a rendu, et que rend suspect
a l'auteur qui a pu se reconnaître dans cet ouvrage,
et qui soutient par son credit le medecin dans mes fonctions,

ARC 38 n° 57

aux visites que nous faisons ensemble, et au je vous
prie de le laisser, et de ne plus faire des demarches
pour me retablir, tout ce passe plus des caman depuis
mes plaintes, et je suis bien aise que la decadance de
ce remede ne puisse pas faire imaginer quil y
aura de ma faute lors quelle arrivera, ce qui ne
peut pas manquer. et vous ne pouvés Monsieur
rendre un plus grand service a l'humanitté, aux interets
du roy, et a la profession dont vous etes le chef,
qu'en donnant toutte vôtre attantion a tout ce qui
peut en favoriser la destruction, je suis bien convaincu
que de tous les antivenériens qui ont paru depuis 50 ans,
et dont j'ai connoissance, il n'en est aucun qui ait
esté arraisonné de tant d'inconveniens, a cause
des accidents qui en dependent, et de son insuffisance
pour la guerison radicale, ni de si couteux pour
le roy. voila Monsieur les objets qui m'occupent
actuellement, et je compte qu'en reunissant
tout ce que je pourrai ramasser a ce sujet, avec
ce que vous pourrés avoir d'ailheurs, ce remede
tombera, il sera difficile de reparer le mal
quil aura fait, mais c'est toujours beaucoup
de n'arreter les progrés.
La plus part des malades que nous avons traité par
ce nouveau remede ont eu leur conges absolu
a cause de la reforme, mais je prendrai pour les
autres touttes les precautions possibles pour en avoir
des nouvelles, ce qui sera difficile par la crainte
qu'ai de n'estre deccouvert, quelques uns de ces malades

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ont esté envoyés a la citadele pour y attendre des ordres pour aler joindre leur regiment, de ceux qu'il en est revenu plusieurs a l'hopital avec des simptomes nouveaux, et on leur en attribue la faute, tant on desire de plaire aux protecteurs des dragées. on a cependant soin de notter tout ce qui est relatif aux effets du remede, sans nulle prevantion.

M.r imbert a mis dans la tette d'un jeune medecin de faire un memoire en faveur de ce nouveau remede qui fut leu a la seance de l'academie le 28 du mois dernier, ce medecin cherche une place dans un hopital, et compte de l'obtenir du credit de l'autheur des dragées, il a dit dans son memoire tout ce qu'il a voulu sans contradiction, et l'academie ne souffriroit pas qu'on fit lecture de quelque memoire qui attaqueroit ce nouveau remede, ayant esté faché de ce que M.r marchand avoit leu le memoire dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et qui fut retiré par ordre du ministre, ce memoire est ecrit de la main d'un jeune chirurgien qui ecrit mes letres et consultations, et je ne doutte pas que le s.r keyser qui avoit reçu plusieurs letres ecrittes de sa main n'aye reconneu son ecriture, mais il ne m'en a rien temoigné, ce qui prouve comme vous m'avés fait l'honneur de me le marquer, qu'il faut rabatre trois cents au moins de la peur qu'on a voulu repandre dans cette ville, et dont je voudrois bien pouvoir changer l'opinion, mais je crains de me rendre suspect, et quoi ne m'eloigne des ocasions qui peuvent me faire connoitre de plus en plus les deffauts de ce remede et son inferiorité ~~[illegible]~~ aux frictions mercurieles.

Voicy un tour bien adroit, ou plutot un piege que le

S.r Heyser a voulu me vandre, il ma envoyé —
plusieurs boittes de ces dragées, en me faisant entrevoir
que je trouverois un grand proffit dans lemploy que
jen pourrais faire pour les malades, en consequence
il ma proposé, et fait proposer par M.r imbert —
de faire imprimer, comme les autres correspondans
un memoire rampli deloges sur les effets de ces
dragées, jai repondu a M.r imbert, et au S.r
Heyser. premierement quon en fairait peu deusage
a montpellier, par la raison que ceux qui viennent
dans cette ville pour si faire traiter, font faire
une consultation, et que la pluralité des avis —
decide la methode du traitement. secondement
que les precautions quil a prises detablir des —
Correspondans, et des dragées dans touttes les
villes du royaume, empecheroit les malades
des dittes villes de venir a montpellier pour y —
chercher le remede quil compte exporter, et quils
trouvent dans leur propre ville, en fin je lui ay
prouvé de mon mieux linutilité de ce quil —
ma demandé,
Le S.r fournié medecin des veneriens, fondé sur les
esperances flatteusses des S.r Heyser, parle de son
remede comme du meilleur antiveneriens qui ait
jamais esté mis en usage, et dans le fonds de son
ame je crois quil pense le contraire, il est —
poussé dans ces acclamations pour le nouveau
remede par le commissaire, et il est meme bien

N°. 117

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

bien persuadé quil fait sa cour au ministre en a-
prouvant, et certainement la plus part de ces
appologistes sont diriges par des motifs d'autant
plus condamnables quils sont contraires a leur
opinion, et si le sage, et intelligent ministre
pouvait etre eclairé sur ce qui se passe ou s'est fait,
il ne pourrait eviter d'etre indigné contre
ceux de la proffession qui sont cause quil donne
la protection d'une methode qui tend a la
depopulation de l'espece humaine, et il y a lieu
de juger que ces appologistes eprouveraient
quelque jour les sentiments de son mepris, et
peut etre ceux de sa juste colere.
le S.r Keyser craignait quelque tems, une declaration
par la faculté contre son remede, il en temoigna
sa crainte a M.r Lambert qui le rassura, en lui
marquant que tant que la gazette de la faculté ne s'en prenait
l'entreprendre, en sorte que les docteurs et
praticiens, n'osent ni parler ni ecrire contre
ce remede. et c'est ce quil serait bien utile
de faciliter, et d'authoriser meme s'il etait
possible.
il y a lieu de croire que nos chimistes, et apoticaires
fabriquent des dragées, et je crois quelles sont
moins sujettes a inconvenients que celles du S.r
Keyser, parce que M.r venel personne qui est tres
intelligent, les fait dit on composer de façon

ARC 38 n° 57

quelles agacent mais Les premieres vayes
et portent mains a la bauche. quoy quil en
soit, elles ne sont pas plus specifiques Les unes
que les autres pour La guerison radicale de
La verole bien confirmée.
Mon avis seroit Monsieur sous votre bonplaisir
davoir un homme qui eut les connoissances de la
proffession, et Lart decrire avec elegance, et qui
ne fut ocupé que de cet objet, cet homme aydé
et même dirigé a certains egard traitterait
cette matiere a fonds, et si bien quil nen faudrait
pas davantage pour operer La chutte du dit
remede. Je connois Monsieur Lhomme quil
faut pour cella, il nest pas icy, et il na pas
du bien, ainsi il faudrait le payer et il
ne serait pas bien cher, et cella devrait a faire
aux fraix de la chirurgie, et certainement
il me semble quon ne doit pas trouver difficile
ni cher un objet de cette conséquence, et cella
vaudrait mieux que les theses, et les dissertations
parce que tout y serait traité, detaillé, et apuyé
solidement sur des bons fondements. vous
ferés Monsieur de cet avis ce que vous jugerés
apropos, mais je Le crois bon.
Je crois avoir eu Lhonneur de vous marquer

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

que Mgr. Le comte Du notre gouverneur ma fait l'honneur
de me désigner pour La deputation du tiers etat de
cette province aux etats prochains, je dois cette
faveur a Mr. de comte de waldener Lieutenant
general, avec qui j'ai eu l'honneur de faire connaissance
par des consultations que ce seigneur m'a
adressé, et que j'ay traité et gueri a paris
par mes soingier que je lui envoyai il y a
pres de deux ans, on ne peut pas porter
La reconnaissance plus loin que ce Mr. il
m'a comblé de bonnes façons, il m'envoye
du vin du rhein, il exige que je l'aille voir
dans La haute alsace lors que j'irai a paris,
et je n'y manquerai pas, car je lui suis fort
attaché, au reste Monsieur ma femme
qui est plus jeune que moy veut venir a
paris, ainsi nous aurons l'honneur de
vous faire notre cour ensemble. Mgr.
L'archeveque de narbonne a qui j'ai fait part de ma
deputation, et pour laquelle je lui ai demandé son
agrément, m'a fait l'honneur de me repondre
de la maniere du monde la plus obligeante.
Je vous ferai remarquer en finissant
Monsieur une chose qui m'a surpris, au

Le vif interet que me paroit prandre M.r querin
ala prosperité dei dragées du S.r Keyser. il les
met Mi me semble bien audessus des frictions
ce qui semble prouver quil connait mal la
bonne administration de cette derniere methode
jl sort de chez moy un docteur pratician dans ce moment
qui sans le scavoir du secret ma demandé mon avis et
pour raison, je le lui ai dissimulé, mais en suite je lui
ai fait connoitre tout le secret, il ma dit quil avoit
apris que beaucoup de malades etoient manqués et
revenoit avec des simptomes, mais quil scavoit
quil etoit expressement deffendu de la porter,
enfin vous ne scauriez Monsieur imaginer a quel point on a
repandu le sauvante, pour empecher quon ne porte
mal de ce remede, il ne tombera pas mais
sil plait a dieu et jespere que ce sera bien tot,
vous trouverés ma lettre bien longue, et elle lest
effectivement, je vous jure cependant que mon
interet particulier est presque point dy part
quaussi que celui de la gratitude instruit a
cœur et plus encore celui de lhumanité, je ne puis vous
exprimer combien je suis penetré de la confiance
dont vous mhonnorés, et jose dire que je la
merite par les sentiments inviolables de mon
attachement a votre personne, par ma reconnaissance
et le respect infini avec lequel je suis

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Goulard

a monpellier le 16.e may 1767
des que je pourrai je vous envoirai
des materiaux, faittes moy la faveur
de m'ecrire tout a qui vous plairra.